

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1977)
Heft: 4-5

Vereinsnachrichten: Delegiertenversammlung und Künstlertag 1977 = Assemblée des délégués et journée des artistes 1977

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tout, sauf la libération des facultés spirituelles.

Cependant, l'introduction de la photographie dans le champ de l'art repose au 20ème siècle ces questions majeures: «qu'est-ce que la réalité», «comment percevons-nous cette réalité» – «qui perçoit la réalité?» Et ceci simplement à cause de la surabondance de ces images qui voudraient faire croire à un miroitement possible de la réalité. Ce miroir qui semble être le plus objectif est extrêmement déformant et n'est pas réellement un miroir. Au contraire:

La photographie nous permet de constater l'importance subjective de notre perception de la réalité.

L'acte créateur qui reconnaît cette subjectivité donne plus de sens, plus de «vérité». La photographie a libéré les arts plastiques du problème de la représentation et leur a permis de se laisser aller à nouveau dans leur emportement.

La question suivante est celle de l'aspect «fascinant» de la photographie. Les travaux les moins intéressants sont sans doute ceux qui cherchent à rendre la beauté de la nature ou des activités humaines, soit sous forme de «rendu objectif», soit sous forme d'interprétation technique (flous, irradiations, cadrages etc.), soit encore à cause de l'intérêt du sujet (érotisme, exotisme, rêve passéiste, écologisme etc...). Un choix de photos de

sportifs en action est souvent bien plus passionnant.

Les travaux les plus intéressants se trouvent probablement dans l'ouverture transversale vers d'autres moyens d'expression (peinture, dessins, écritures, disposition dans l'espace, système séquentiel etc...), soit dans un esprit critique à l'égard de notre centre perceptif, soit dans un esprit poétique dans le sens d'une distance maximum à l'égard du consensus des codes utilisés communément.

Antoine Meyer (*Agni*)

Delegiertenversammlung und Künstlertag 1977

Am Morgen des 25. Juni trafen sich 69 Delegierte aller Sektionen zur Delegiertenversammlung und zum Künstlertag in Basel. Vom Besammlungsort aus wurde man mit einem alten Basler Trämli durch die Stadt zum Rathaus geführt. Als Auftakt zur Sitzung im grossen Rathaussaal erklangen bekannte Klänge aus der Rheinstadt mit Trummlern und Pfeifern. Nach Erledigung der Traktanden begrüsste Regierungsrat Dr. Schmid die Künstler bei einem Apéritif. Anschliessend fuhr man nach dem Schloss Ebenrain im Kanton Basel-Land, wo man von Regierungsrat Jenni und Gemeindepräsident Buser empfangen wurde. Die grossen Räume dieses klassizistischen Herrenhauses boten ausgezeichnete Gelegenheit zum gemütlichen Zusammensitzen und ausgelassenen Tänzen bei einem feinen Kalten Buffet.

Am Sonntagmorgen konnte – wer wollte – die Böcklin-Ausstellung be-

sichtigen, zu der Alain Moirandat in seinem einleitenden Vortrag einen guten Überblick vermittelte.

Die Delegiertenversammlung war von der Sektion Basel aufs sorgfältigste vorbereitet worden und wir möchten ihr und ihrem Sektionspräsidenten, Lukas Wunderer, herzlich danken für die grosse Mühe und Arbeit, die sie geleistet haben.

Die Traktanden

1. Jahresbericht 1976/77

Der Zentralpräsident Wilfrid Moser legt die Tätigkeiten des Zentralvorstandes dar. Wichtig waren in diesem Jahr vor allem die Kontakte zu Herrn Bundesrat Hürlimann und Herrn Bundesrat Ritschard.

Mit Bundesrat Hürlimann wurde ein alljährlicher Empfang der kulturschaffenden Vereinigungen, dem Schweiz. Tonkünstlerverein, dem Schweiz. Schriftstellerverband, der Gruppe Olten und der GSMBA besprochen. Ein weiteres Anliegen war das Vorschlagsrecht der GSMBA für die Eidg. Kunskommission. Bei den Neuwahlen in diese Kommission im November 1976 wurden 3 Vorschläge des Zentralvorstandes berücksichtigt.

Für das Projekt der Marke Pro Domo zeigte sich Bundesrat Hürlimann sehr begeistert. In dieser Angelegenheit wurde inzwischen mit Bundesrat Ritschard Kontakt aufgenommen, der eine Delegation zu einem Gespräch empfangen hat. Das Resultat ist, dass die Künstler vorläufig auf die Pro Patria Marke verwiesen werden.

Ausser den Kontakten mit den Behörden ist der Zentralpräsident mit den Musikern und Schriftstellern zusammengetroffen. Es wurde zusammen

mit ihnen auf Grund der Umfrage bei den Sektionen eine Stellungnahme zum Clottu-Bericht ausgearbeitet, zu der Bundesrat Hürlimann diesen Herbst Stellung nehmen wird.

Der Zentralpräsident bedauert es im Interesse der Bildenden Künstler, dass die Mehrwertsteuer abgelehnt worden ist, von der die Künstler ausgenommen worden wären. Es gilt nun, mit Bundesrat Chevallaz wieder Kontakt aufzunehmen, von dem der Zentralvorstand die Zusicherung hat, dass im Falle einer Ablehnung der Mehrwertsteuer das Problem der Warenumsatzsteuer zugunsten der Künstler neu überdacht würde.

Der Zentralpräsident weist auf die 3. Biennale der Schweizer Kunst hin, für die das Kunstmuseum Winterthur seine Räume vom 18. März bis 14. Mai 1978 zur Verfügung stellt.

Der Zentralpräsident schliesst mit der erfreulichen Feststellung, dass in einzelnen Sektionen eine grosse Tätigkeit angelauft ist und dass langsam etwas wie Solidarität unter den Künstlern im Entstehen ist.

Walter Burger berichtet anschliessend über die 2. Säule. Die Künstler haben als Freierwerbende die fakultative Möglichkeit, an dieser Altersversorgung teilzunehmen. Die Rentenanstalt hat der GSMBA Vorschläge unterbreitet, die die unregelmäss-

sige Verdienstlage der Künstler berücksichtigen würde. Ein entsprechendes Projekt ist in Ausarbeitung und wird allen Sektionspräsidenten zugestellt. Diese sollen in ihrer Sektion prüfen ob ein Interesse an dieser Altersversicherung besteht.

2. Jahresrechnung 1976 / Budget 1977

Dr. Krneta stellt Jahresrechnung und Budget vor, die beide einstimmig genehmigt werden.

3. Aufnahme neuer Aktivmitglieder

Bei der Bestätigung der 133 neuen Kandidaten durch die DV, die von den Sektionen aufgenommen wurden, bricht eine Kontroverse um die Aufnahme eines Mitgliedes in eine andere Sektion aus. Ausser sektionsinternen Einwänden gilt es zu überprüfen, wie breit der Begriff «zuständig» in Art. 5.1. der Statuten «der Bewerber hat sich bei der zuständigen Sektion auf einem durch den ZV gelieferten Formular schriftlich anzumelden» interpretiert werden kann.

4. Wahlen

Der Zentralpräsident hat im letzten Jahr intensiv nach einem Nachfolger gesucht – leider ohne Erfolg. Er stellt sich für ein letztes Jahr nochmals zur Wahl. Für das nächste Jahr sollen auch von den Sektionen Vorschläge für einen Nachfolger gemacht werden. Dafür müsste ein jüngerer Künstler, der in der Schweiz einen Namen hat, gefunden werden. Wilfrid Moser wird mit grossem Applaus als Zentralpräsident bestätigt. Als Zentralvorstandsmitglieder ha-

ben Hanny Fries und Henri Marcacci ihren Rücktritt gegeben. Als Kandidaten des französischen Sprachgebietes sind Bruno Bäriswyl und Werner Plüss vorgeschlagen. Bruno Bäriswyl wird in den Zentralvorstand gewählt.

Da die Demission von Hanny Fries zu spät eingereicht wurde, spricht sich die Mehrheit der Versammlung gegen die Wahl eines Nachfolgers aus, da diese zu wenig vorbereitet sei.

5. Anträge der Sektionen

Die Sektion Zürich hat zwei Anträge schriftlich eingereicht

1. Wettbewerbsreglement
2. Kulturgüterschutz

1. Wettbewerbsreglement

Der Antrag, das Wettbewerbsreglement durch Richtlinien über Preis- und Entschädigungssummen zu ergänzen, wird vorläufig zurückgestellt.

Die Delegiertenversammlung stimmt dem Antrag zu, das Wettbewerbsreglement an alle Gemeinde- und Kantonsregierungen (Kulturdepartemente, potentielle öffentliche Bauherrschaften) zu versenden.

In der anschliessenden Diskussion wird festgestellt, dass das Wettbewerbsreglement revisionsbedürftig ist. Die Sektion Zürich hat bereits eine Arbeitsgruppe auf die Beine gestellt, die das bestehende Reglement überarbeitet und ergänzt. Es wird darauf aufmerksam gemacht, dass das Reglement auf jeden Fall einen Schutz für den Künstler darstellen muss.



Der 83-jährige Bildhauer Arnold Huggler, der jedes Jahr an der Delegiertenversammlung teilnimmt, bei einer Gastgeberin der Sektion Basel

2. Kulturgüterschutz

Der Schutz unserer Kulturgüter in Kriegszeiten und zivilen Katastrophen ist ungenügend. Der Zentralvorstand wird aufgefordert, mit den entsprechenden Stellen Kontakt aufzunehmen und sich für einen wirksamen Kulturgüterschutz einzusetzen.

Protokoll: T. Grüter

Assemblée des délégués et journée des artistes 1977

Le matin du 25 juin, 69 délégués de toutes les sections se sont retrouvés pour l'assemblée des délégués et la journée des artistes à Bâle. Un vieux tram bâlois les conduisit à travers la ville au Rathaus. La séance fut ouverte au son des fameux tambours et fifres bâlois. A la fin de l'assemblée, le conseiller d'Etat Schmid accueillit les délégués à un apéritif. Puis ce fut le départ pour le château d'Ebenrain, dans le canton de Bâle-Campagne, où les délégués furent accueillis par le conseiller d'Etat Jenni et le président de la commune M. Buser. C'est dans les vastes salles de la maison seigneuriale que se termina cette première journée. Un fin buffet froid fut servi et l'on parla et dansa jusque tard dans la nuit.

Le dimanche matin, une visite de l'exposition Böcklin avait été prévue,

qui débute par une très bonne introduction de Alain Moirandat.

L'assemblée des délégués avait été préparée avec le plus grand soin par la section de Bâle et nous désirons remercier ici tous les artistes de cette section, ainsi que son président Lukas Wunderer, de la peine qu'ils se sont donnée.

Ordre du jour

1. Rapport annuel 1976–1977

Le président central Wilfrid Moser expose les activités du comité central. Parmi ces activités, il convient de relever surtout les contacts qui ont pu être établis avec les conseillers fédéraux Hürlimann et Ritschard. Avec le conseiller fédéral Hürlimann, il fut débattu de la possibilité d'une audience annuelle des associations culturelles: Association

des musiciens suisses, Société suisse des écrivains, Groupe Olten et SPSAS. Une autre revendication de la SPSAS concernait le droit de proposition en ce qui concerne les nouvelles nominations à la Commission fédérale des beaux-arts. Lors des nouvelles élections de cette commission, survenues en novembre 1976, trois propositions émanant du comité central ont été retenues.

En ce qui concerne le projet du timbre Pro Domo, le conseiller fédéral Hürlimann s'est montré enthousiaste. Des contacts ont aussi été établis entretemps avec le conseiller fédéral Ritschard, qui a reçu une délégation de la SPSAS. Pour le moment, les artistes sont renvoyés au timbre Pro Patria.

Par ailleurs, le comité central est également entré en contact avec les

musiciens et les écrivains. Ils ont pris ensemble position, sur la base des réponses des sections au questionnaire qui leur avait été adressé, sur le Rapport Clottu et leurs conclusions seront examinées en automne par le conseiller fédéral Hürlimann.

Le président central regrette, dans l'intérêt des artistes, que le projet de la TVA ait été rejeté. Il s'agit à présent de reprendre contact avec le conseiller fédéral Chevallaz, qui avait donné au comité central l'assurance que, en cas de rejet de la TVA – dont les artistes auraient été exemptés –, le problème de l'ICHA serait revu en faveur des artistes.

Le président central mentionne la 3e biennale de l'Art Suisse pour laquelle le Kunstmuseum de Winterthour mettra ses salles à disposition du 18 mars au 14 mai 1978.

Le président central conclut en se réjouissant du grand travail fourni par les sections. Il est heureux de voir se dessiner peu à peu une véritable solidarité entre les artistes.

Walter Burger prend la parole et commente la question du 2e pilier. Les artistes ont, en tant que professions indépendantes, la possibilité (facultative) de bénéficier de l'assurance vieillesse. La Rentenanstalt a soumis à la SPSAS des propositions tenant compte de l'irrégularité des revenus des artistes. A cet égard, un projet est en préparation et sera soumis aux présidents de section, qui examineront au sein de leur section si les artistes sont intéressés par cette assurance vieillesse.

Comptes pour 1976 – budget pour 1977

G. Krneta donne lecture des comptes pour 1976 et du budget pour 1977, qui sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Nouveaux membres

L'acceptation par l'assemblée des délégués des 133 nouveaux candidats, qui ont été accueillis par les diverses sections, soulève la question de l'acceptation d'un membre dans une autre section. Hormis des objections de la part de la section concernée, il faut examiner quelle portée il convient de donner au terme «à la section à laquelle il désire appartenir» (article 5.1. des statuts).

Elections

Au cours de l'année écoulée, le président central s'est occupé intensivement de trouver un successeur – malheureusement sans succès. Il se présente pour la dernière fois aux élections, en acceptant d'assumer la charge de président pour une année encore. L'an prochain, les sections devront elles aussi soumettre des propositions en ce qui concerne le successeur. Celui-ci devrait être un

artiste encore jeune, qui s'est déjà fait un nom en Suisse.

Wilfrid Moser est confirmé, sous une salve d'applaudissements, dans sa fonction de président central.

Deux membres du comité central, Hanny Fries et Henri Marcacci, ont donné leur démission. Deux candidats ont été proposés pour le territoire de langue française. Il s'agit de Bruno Bärtschy et de Werner Plüss. Bruno Bärtschy a été élu membre du comité central.

La démission d'Hanny Fries ayant été présentée tout récemment, la majorité de l'assemblée se prononce contre l'élection d'un successeur, étant donné que cette élection a été insuffisamment préparée.

Proposition des sections

La section de Zurich a présenté par écrit deux propositions:

1. Règlement des concours
2. Protection du patrimoine culturel

1. Règlement des concours

La proposition de compléter le règlement des concours par des lignes directrices concernant le montant des prix et des indemnités est différée pour le moment.

L'assemblée des délégués approuve la proposition d'envoyer le règlement des concours à tous les gouvernements communaux et cantonaux (départements culturels, maîtres d'œuvre potentiels).

La discussion qui suivit a mis en lumière que le règlement des concours a besoin d'être révisé. La section de Zurich a déjà mis sur pied un groupe de travail chargé de réviser et de compléter le règlement existant. On souligne à cet égard que le règlement doit en tout cas représenter une protection pour l'artiste.

2. Protection du patrimoine culturel

La protection de notre patrimoine culturel en temps de guerre et de catastrophe civile est insuffisante. Le comité central est invité à prendre contact avec les instances concernées et à parler en faveur d'une protection efficace de notre patrimoine culturel.

Courrier des lecteurs

Lettre à l'adresse du comité central

Nous avons participé pour la première fois à une assemblée de délégués et nous nous imaginions que là, on parlait au moins tout un après-midi des problèmes des artistes qui, aujourd'hui, sont innombrables. A cet égard, notre déception fut vive.

Parlons tout d'abord de l'organisation. Il est très beau de parcourir la moitié de la ville dans un vieux tramway, spécialement sorti de la remise, et d'être accueilli au son des tambours et des fifres. Mais cela nous plaît déjà beaucoup moins si c'est fait au détriment de la discussion qui, dans une telle occasion, devrait tenir une place beaucoup plus grande et durer plus longtemps. La séance débuta à 14 h 30. A 17 h elle devait déjà être interrompue pour un apéritif. Et c'est là que se retrouvent 69 artistes venus de tous les coins de la Suisse et qui seraient en droit d'espérer, sinon des résultats, au moins une discussion raisonnable.

Nous désirons proposer pour les années à venir que l'assemblée des délégués devienne une véritable séance de travail, pour laquelle on réservera tout un après-midi. Après le travail, on apprécie d'autant plus la récréation.

En ce qui concerne les débats proprement dits, on devrait présenter les votes puis en discuter. Cela nécessite un appareil de traduction satisfaisant. Chaque intervention devrait être brièvement résumée en allemand ou en français, selon le cas. On ne peut demander au président central d'assumer la traduction simultanée. Le temps consacré aux votes courants devrait être davantage réduits.

Mais surtout, beaucoup de temps devrait être consacré aux propositions des sections. Nombre de délégués auraient encore voulu exprimer leur opinion en ce qui concerne le règlement des concours, mais ils n'en ont pas eu le temps. On devrait aussi accorder davantage de temps à l'ordre du jour «Divers», si on l'incrit au programme. Une idée peut surgir au cours de la séance et devrait alors être discutée. Le comité central y gagnerait qui, à l'occasion d'une réunion de ce genre, a la possibilité d'entrer en contact avec les représentants les plus divers des artistes suisses. Et ce contact pourrait aussi s'avérer fructueux.

R. Büchi, Lucerne / F. Bucher, Horw